

Colombes : je vends du halal et j'emmerde la minorité pas concernée

écrit par Christine Tasin | 5 août 2016



Qui va l'emporter dans ce bras de fer entre une Mairie qui découvre tout à coup l'eau chaude et que l'immigration musulmane encouragée amène... des quartiers islamisés, des commerçants qui n'ont rien à faire de la loi et du bien commun et qui désirent, comme tous les autres, respecter et imposer à tous la charia.

Le propriétaire de la supérette halal ne respecte pas les contraintes du bail "alimentation générale" ? Il s'en sort par une pirouette et les prétendus vols et pertes, sans se soucier de la cohérence. Pas d'alcool pour des raisons de sécurité ? Fallait la trouver, celle-ci... Et le non halal qui s'abîmerait parce que non vendu... Les juges sont capables de trouver l'argument plausible. Et pourtant le commerçant piétine allègrement la loi, vendant à la majorité communautarisée et crachant à la figure des autres, sans état d'âme.

Colombes ville tenue depuis des lustres [par les communistes](#), commence à payer le prix. Le Maire LR réussira-t-il à imposer la loi dans sa ville islamisée ? Combien de commerces halal dans sa ville ? A suivre...

Hauts-de-Seine : une supérette sans porc, ni alcool provoque la colère de la mairie

C'est une affaire révélée par [le Parisien](#) et qui secoue aujourd'hui la commune de Colombes, dans les Hauts-de-Seine. Au centre des débats, une supérette Good Price qui se trouve dans le quartier populaire de Grèves.

Cette épicerie orientale ne se distingue pas des autres et propose un large choix de fruits et légumes, mais aussi de loukoums et de théières. Problème : le magasin ne vend ni porc, ni alcool. Une politique jugée "communautariste" et qui n'est pas du goût de la mairie qui souhaite sa fermeture en l'état.

Dans les colonnes du Parisien, Olivier Virol, directeur général de Colombes Habitat Public (CHP) à qui appartiennent les locaux, explique : "Originellement, c'était un Franprix qui vendait de tout. Sans arriver au terme du bail, le gérant a cédé à un repreneur, ce qui est tout à fait légal. Mais il faut que la nouvelle enseigne respecte les conditions spécifiques du bail à savoir une alimentation générale. Juste avant que le local n'ouvre au public, une banderole sur le fronton annonçait ici bientôt une boucherie halal. Nous sommes allés voir le notaire pour spécifier que les normes n'étaient pas les mêmes et que le bail prévoyait une alimentation générale".

Le gérant se défend de tout communautarisme

Selon Olivier Virol, la supérette mérite bien la dénomination de "communautariste" puisque l'on y trouverait notamment "des tapis de prière" mais aussi « de la viande à 95% halal ». De son côté, le gérant, Souleman Yalcin, explique avoir à son tour fait appel à un huissier et à un avocat "pour faire valoir nos droits".

Il se défend en outre de tout communautarisme. L'homme explique notamment ne pas vendre d'alcool pour des raisons de sécurité. Concernant la charcuterie, il avance que, face aux nombreuses pertes enregistrées dans ce rayon en particulier, il préfère viser une clientèle massive et "tant pis si ça déplaît à une partie de la population".

<https://m6info.yahoo.com/hauts-de-seine-une-sup-1486680170823734.html>